

PRÉSENTÉ PAR
CCIRS
Chambre de commerce &
d'industrie de la Rive-Sud

COALITION
A-30

26
AVRIL 2019

Rapport colloque
**SOLUTIONS
TRANSPORT**



PRÉAMBULE

Personne ne peut nier l'essor et le développement de la grande Rive-Sud de Montréal. Quantité d'investissements et de projets ont été annoncés et certains ont même déjà vu le jour. Nous n'avons qu'à penser à l'arrivée prochaine de la nouvelle usine de Molson, des zones industrialo-portuaires, des pôles logistiques, du boom immobilier dans plusieurs secteurs, du nouveau pont Samuel-de-Champlain, aux investissements majeurs de Chrono Aviation, à la présence névralgique de l'industrie de l'aérospatiale ou agroalimentaire ou encore au Réseau express métropolitain (REM) pour n'en nommer que quelques-uns.

Selon le Mouvement Desjardins, la Rive-Sud connaît, depuis plus de trente ans, l'une des meilleures croissances démographiques du Québec. De 2016 à 2021, la population de la région devrait croître de 4,7%, comparativement à 3,8% pour l'ensemble du Québec, et ce, notamment en raison de nouveaux résidents provenant d'autres régions. C'est donc dire que la Rive-Sud doit relever le défi de concilier développement économique, urbanisme et développement durable, tout en visant la préservation de la qualité de vie de sa population et la capacité d'accueillir des entreprises dans ce contexte. La Rive-Sud doit demeurer attrayante tant pour les résidents que pour les entreprises qui veulent s'y établir pour contribuer à la croissance de la région.

À cet effet, tous les acteurs de la Rive-Sud doivent se mobiliser afin de travailler activement à la recherche et à la mise en place de solutions durables pour permettre à la région de poursuivre son développement.

Avec l'accroissement du développement de l'agglomération de Longueuil et de la grande Rive-Sud, vient indubitablement un accroissement de l'utilisation des axes routiers.

Non seulement la région se développe à un rythme effréné, nos infrastructures, routières et autres, ne répondent plus aux besoins et ne correspondent plus à la réalité de notre région. Cela explique les investissements majeurs consentis par les gouvernements afin de développer des modes lourds de transport collectif, comme le REM ou encore de construire des infrastructures supplémentaires comme le prolongement de l'A-30 dans le secteur de Vaudreuil et de Beauharnois. À cela s'ajoutent les travaux majeurs imminents pour mettre le pont-tunnel Louis-H. Lafontaine à niveau, les travaux sur l'A-10, l'A-20 et la R-132.

Identifié depuis longtemps comme principal défi de la région et qui rassemble tous les partenaires, est celui de la fluidité de l'A-30. En effet, cette autoroute (lien direct pour les États-Unis et l'Ontario) est un lien névralgique et prioritaire qui souffre déjà d'une congestion chronique et croissante. Les répercussions de cette situation rejaillissent sur le développement économique de la région, sur la qualité de vie des citoyens et ultimement, sur la croissance économique de tout le Québec.

L'omniprésence des problématiques de congestion sur la Rive-Sud entraîne des conséquences qui nuisent au développement économique. Ainsi, toutes les entreprises de la grande Rive-Sud sont touchées par les retards occasionnés par les embouteillages, tant concernant leur main-d'œuvre que leurs marchandises.

Les répercussions de cette situation se font ressentir non seulement dans la grande Rive-Sud, mais aussi dans tout le Québec par une hausse des prix à la consommation, l'augmentation du temps de transport, le coût du carburant, la relocalisation de certains centres de distribution, entraînant une augmentation des frais fixes, du besoin en ressources humaines et la tenue d'un plus grand inventaire. De plus, avec la croissance exponentielle du commerce en ligne, le nombre de petits véhicules de livraison tend à augmenter. Situation qui n'améliorera en rien la situation critique actuelle.

De plus en plus de gens font quotidiennement la navette entre la Rive-Sud et Montréal ou encore, font des allers-retours inter municipalités sur la Rive-Sud, un phénomène qui, aux heures de pointe, transforme les routes en stationnement à ciel ouvert. Ces déplacements inter municipalités ont augmenté sur la Rive-Sud de 30% ces dix dernières années. De plus, la congestion coûte globalement plus de 3 milliards de dollars par année et plus de 76 millions d'heures de travail sont perdues.

Dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre, de croissance démographique et de développement régional, l'enjeu de l'attractivité prend tout son sens. Si les images véhiculées dans les médias sur notre région dressent un perpétuel tableau de congestion routière, d'heures de travail perdues, de retards et d'émissions grandissantes de GES, la région perdra de son attrait. Socialement et économiquement, la Rive-Sud doit agir rapidement.

La population active doit pouvoir se déplacer rapidement et efficacement de son domicile vers son lieu de travail. La qualité de vie et le temps passé en famille en dehors des heures de travail comptent beaucoup et sont directement proportionnels au temps passé dans la congestion. Une personne qui arrive en retard au travail en raison de la congestion a un impact direct sur la productivité de l'entreprise.

Pour être concurrentielles, les entreprises doivent être en mesure de respecter leurs échéances. De fait, une économie compétitive et moderne fonctionne sur le principe du juste à temps. Dans une ère d'économie globale, tout retard a un impact majeur. Il est donc temps d'agir maintenant.

La force de la CCIRS

La CCIRS regroupe plus de 700 entreprises dynamiques et prospères de Contrecoeur à Brossard. Évidemment, les problématiques vécues par ces 1 400 membres et gens d'affaires de notre territoire sont au cœur du travail de notre Chambre.

Grâce à notre portée régionale, nous sommes en mesure de mieux défendre les intérêts de nos membres auprès des instances gouvernementales et de faire la différence. Ainsi, nous avons concentré nos efforts des dernières années pour mobiliser efficacement et durablement tous les partenaires de la Rive-Sud, qu'ils soient économiques ou politiques, autour des problématiques majeures qui ont un impact évident sur le développement de la Rive-Sud.

La mobilité au cœur des enjeux de la CCIRS

Proactive dans les différents dossiers de mobilité depuis de nombreuses années, la CCIRS s'est souvent positionnée comme leader dans les dossiers de transport affectant la mobilité des ressources: le prolongement de l'A-30, le SLR (qui est devenu le REM aujourd'hui) et la construction du nouveau pont Samuel-de-Champlain. Tous ces projets structurants pour la grande Rive-Sud ont comme objectif d'améliorer l'accès à la ville de Montréal ou son contournement. Rien ou presque n'a été mis en place pour favoriser la circulation interrégionale.

Nous pouvons retourner jusqu'en 1999 et même avant pour constater que le transport des personnes et des marchandises est un enjeu qui préoccupe les gens d'affaires et c'est pourquoi la CCIRS a toujours été impliquée dans les dossiers de transport.

DATE	ACTIONS
Novembre 2016	Rapport sur le sommet économique de l'agglomération de Longueuil 2016 « Transporteurs de croissance »
Juin 2017	Assurer une fluidité sur l'autoroute 30 : pour l'essor économique de la Rive-Sud
Septembre 2017	Lettre dans La Presse: « Autoroute 30 – il est urgent que le gouvernement agisse dès maintenant »
Mars 2018	Coalition A-30 pour une fluidité durable

Plus récemment, la CCIRS a initié plusieurs actions dont :

La somme de ces initiatives convergeait vers la proposition d'une nouvelle étape pour contrer les effets pervers de la congestion routière, soit la nécessité de responsabiliser les entreprises en ce qui a trait à leurs façons de penser la mobilité.

Si les problématiques régionales sont multiples, les solutions, elles, sont unanimement portées par les acteurs régionaux. Toutefois, la responsabilité de la problématique de congestion ne repose pas entièrement sur la capacité de nos gouvernements de nous paver la voie. C'est une responsabilité partagée avec tous les utilisateurs du réseau et c'est pourquoi il était temps d'inclure les entreprises et la population dans l'équation.

Il est impossible de penser que l'amélioration de nos infrastructures à elle seule règlera tous nos problèmes de congestions. La décongestion du réseau routier passe aussi par un changement des mentalités et des habitudes en transport.

Le monde évolue à une vitesse effarante et nous devons aujourd'hui, faire une réflexion approfondie sur nos modes de gestion, afin d'arriver à des résultats concrets. Il est absolument nécessaire de réduire le nombre de véhicules sur nos routes.

OBJECTIFS DU COLLOQUE

L'objectif de ce premier colloque était de sensibiliser et de mobiliser les participants à l'importance d'adapter leurs habitudes en matière de mobilité, afin de réduire la congestion routière qui pèse lourd sur le réseau routier de la grande Rive-Sud. Durant l'avant-midi, les participants ont pu apprécier les différentes présentations et les discussions sous forme de panel, qui proposaient des solutions alternatives pour tenter de réduire le nombre de véhicules en circulation.

En mode solutions

Par le choix des conférenciers et des panélistes, la CCIRS a voulu offrir une panoplie d'options simples, pouvant être rapidement mise en place par les entreprises, pour encourager des modes de transports alternatifs ou des modes de gestions alternatifs qui permettraient de réduire le nombre de véhicules sur le réseau routier.

Voyagez futé

En amont du colloque, l'organisme Voyagez Futé, en collaboration avec l'alliance des chambres de commerce de la Montérégie, a lancé un sondage sur la mobilité chez les entreprises de la région. Monsieur Renaud Valade, chargé de projet chez Voyagez Futé, est venu présenter les grands constats de ce sondage.

Il est clairement ressorti que le recrutement d'employés, l'offre en transport en commun insuffisante et la rétention de personnel ont été les trois enjeux les plus importants ressentis par les employeurs sondés au sujet de la mobilité.

De manière générale, les employeurs sondés sont intéressés et semblent sensibilisés à intégrer des mesures en mobilité durable pour leurs employés. Les mesures en mobilité durable qui intéressent le plus les employeurs parmi les sondés sont l'intégration du télétravail, les programmes d'encouragement aux transports actifs et les incitatifs financiers pour l'utilisation des modes durables.

Réseau de transport de Longueuil

La présentation de l'évolution de la vision 2025 du transport en commun pour l'Agglomération de Longueuil a permis aux participants de connaître les priorités et les axes de développement qui seront mis en place pour que l'offre de transport en commun fournisse des services cohérents, simplifiés et durables. Cette vision vise à améliorer la performance du réseau, son accès à toutes les clientèles, le service à la clientèle et son développement dans une perspective de mobilité durable.

Le parc automobile augmente trois fois plus vite que la population. Il était donc urgent de repenser le réseau de transport en commun en mettant le citoyen au cœur de la démarche. C'est pourquoi en 2019, le RTL procède à des consultations publiques pour qu'en 2021, il puisse offrir un nouveau réseau, pour favoriser un développement urbain harmonieux, et ce, en facilitant l'accès au réseau, en améliorant le maillage du réseau et en intégrant mieux l'axe est-ouest. Cette offre de services améliorée aura, sans contredit, un impact positif sur l'utilisation du réseau de transport en commun, sur le développement urbain, économique et social et contribuera à faire du REM un succès.

Entre le temps où la vision fut présentée, à l'automne 2019 et aujourd'hui, plusieurs annonces en ce sens furent prononcées et plusieurs actions furent entamées. M. Michel Veilleux, directeur général du Réseau de transport de Longueuil était fier de le souligner: « Des jalons importants de la vision 2025 de l'agglomération de Longueuil viennent d'être franchis dans le développement des projets de prolongement de la ligne jaune et du tramway sur Taschereau au dernier budget du gouvernement du Québec. C'est une excellente nouvelle pour notre territoire et notre clientèle ».

En favorisant l'accès et en améliorant le réseau de transport en commun, le RTL souhaite augmenter l'utilisation de ses services et contribuer ainsi à la réduction du nombre de véhicules sur le réseau routier.

Solutions innovantes et complémentaires au transport en commun.

Pour mettre en lumière quelques initiatives innovantes en transport, la CCIRS a convié trois panélistes pour présenter trois solutions alternatives à l'automobile, ou à l'auto-solo, soit : Le micro-transit, le covoiturage et la navette autonome. Des solutions porteuses qui auraient intérêt à être répan- dues à toute la région.

Chacune d'entre elles agit en complémentarité avec le réseau de transport collectif actuel pour en améliorer l'ef- ficacité, l'accès et la fréquence. Ces solutions répondent à plusieurs freins à l'utilisation du transport en commun, soit : le manque de densification de certains secteurs soit dans les quartiers industriels ou résidentiels et la probléma- tique des horaires variables,

RTL à la demande de Laurent Chevrot, Réseau de Transport de l'Agglomération de Longueuil :

Ce projet pilote a été lancé dans le secteur de Saint-Bruno- de-Montarville au sud de la route 116. Il s'agit d'un service 100 % à la demande, grâce à une application mobile pour permettre le rabattement aux gares et aux stationnements incitatifs, et ce, au même tarif que le RTL. Il appert que ce service est deux fois plus utilisé que le service de Taxi bus. Le succès de ce projet pilote a suscité l'intérêt pour dévelop- per d'autres secteurs, tels que les parcs industriels.

Dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre, il est néces- saire d'optimiser l'accès aux parcs industriels, afin de contrer les effets de cette pénurie qui coûte cher aux entreprises.

Il existe encore à l'heure actuelle, une méconnaissance des entreprises en ce qui a trait aux services offerts par le RTL, ainsi qu'une méconnaissance des besoins des entreprises. D'ailleurs, une étude exhaustive pour connaître les besoins des entreprises dans le secteur industriel de Boucherville sera menée de concert avec Voyagez Futé pour ultimement mettre en place un service similaire à cet endroit.

Le RTL souhaite une mise en commun des besoins des entreprises des parcs industriels, ainsi qu'une participation financière des entreprises des secteurs visés pour mettre en place le service.

Co-voiturage par Benoît Balmana, IVÉO:

Le co-voiturage existe depuis longtemps, mais il n'est pas encore utilisé à son plein potentiel. Il s'agit d'une excellente alternative à l'auto-solo. Pour que cette solution soit utili- sée, des incitatifs doivent être mis en place tant dans les infrastructures que de la part des employeurs. Au-delà des incitatifs sociaux et environnementaux, les incitatifs finan- ciers doivent être aussi envisagés.

Voici les incitatifs proposés.

- Aménagement de voies réservées pour le co-voiturage;
- Incitatif financier. Instaurer un projet pilote de co-voitu- rage au même tarif qu'un droit de passage dans le réseau de transport actuel. Ceci constituerait un incitatif pour le chauffeur, ainsi que pour l'utilisateur (beaucoup moins cher que le taxi);
- L'entreprise peut subventionner le transport des employés. Co-financement des courses.

Navette autonome par Lauren Constant de Keolis :

Kéolis opère plusieurs navettes autonomes en Europe et quelques-unes en Amérique du Nord. Près de chez nous, le projet pilote mené à Candiac suscite beaucoup d'intérêt. Il est un des rares véhicules en circuit ouvert (contraire- ment à des campus universitaires). Cette innovation pourrait être une solution économique pour la desserte des parcs industriels.

PANEL SUR LE TÉLÉTRAVAIL ET LES HORAIRES VARIABLES

En complémentarité avec les solutions précédemment présentées et dans l'optique de réduire le nombre de véhicules sur les routes, deux panélistes sont venus présenter les initiatives de leurs entreprises en ce qui a trait au télétravail et les horaires variables.

Annie Blanchette de Tootelo :

Renommé pour être un employeur de choix, Tootelo a misé sur une philosophie d'entreprise qui allie bien-être, flexibilité et équilibre. La marque employeur s'est développée sur la philosophie qu'un employé avec plus de liberté offre plus de productivité. Et ça marche !

La flexibilité d'horaire, huit semaines de vacances dès l'embauche, possibilités d'avancement, ainsi que la possibilité de faire 60 % de ses heures travaillées en télétravail ont facilité le recrutement et le taux de roulement est exceptionnellement bas.

Pour faciliter la transition vers le télétravail, l'entreprise a dû miser sur un mode de gestion qui favorise la gestion des résultats et non la gestion des gens. Une panoplie d'outils ont été mis à la disposition des employés pour favoriser leur autonomie.

L'objectif premier de ces mesures était pour générer du bonheur au travail, mais il en résulte également une réduction de l'utilisation de l'automobile.

Jean Boisvert de Groupe Robert :

Pour le Groupe Robert, les enjeux de recrutement et d'accessibilité à l'entreprise ont de plus en plus d'impact sur la productivité de l'entreprise. Avec la congestion chronique sur l'A-30 et la réfection prochaine du tunnel Louis-Hippolyte-Lafontaine, le Groupe Robert s'est vu dans l'obligation de repenser son style de gestion pour intégrer des mesures alternatives et ainsi, contrer les effets des bouchons de circulation.

Les mesures suivantes sont en cours

d'implantation pour les employés administratifs:

- Télétravail ou aménagement de postes de travail satellites pour travailler plus près de la maison. Les défis rencontrés pour officialiser cette mesure est d'ordre informatique et générationnel. Comment gérer les postes de travail ? Fournir des ordinateurs portables ? Ou fournir une connexion à se connecter au réseau ? Une certaine réticence des employés plus âgés se manifeste. Selon leur mentalité, ils considèrent le travail plus efficace lorsqu'ils sont présents dans les installations.
- Le Groupe Robert propose également l'horaire flexible ou l'horaire comprimé pour permettre aux employés de circuler en dehors des heures de pointe.

Préoccupations des participants

À la suite des conférenciers et du panel, les participants au colloque ont eu l'occasion de discuter à leurs tables, des enjeux concernant la mobilité. L'assignation aux tables a été pensée pour favoriser les échanges intersectoriels. Les participants étaient enchantés de participer à ces discussions qui étaient animées par un modérateur désigné à chaque table.

Dans les problématiques qui ont été le plus souvent soulevées, le manque de coordination entre les différents réseaux de transport arrivait en tête de file, suivi des problèmes d'interconnexion intermodale qui ajoute à la frustration des usagers. Ce qui explique que certaines personnes préfèrent l'utilisation de leur véhicule au lieu du transport en commun. De plus, la perception d'un manque de communication et d'entente entre les différents paliers de gouvernements (fédéral, provincial et municipal) revenait à quelques reprises dans les commentaires des participants.

Voici les autres préoccupations nommées en table ronde :

- Manque flagrant de transport en commun pour desservir l'axe Est/Ouest;
- La desserte des parcs industriels est déficiente;
- La congestion et le manque de desserte sont un frein au recrutement et à la rétention de personnel;
- La congestion mine la qualité de vie de la population globale;
- Inquiétude quant à l'accès au REM;
- Enjeux de sécurité pour le transport actif;
- Densification (résidentiel, commercial) non pensée en fonction du développement de l'offre de transport;
- Faire du 1^{er} kilomètre une priorité;
- Inquiétude sur l'impact de la réfection du tunnel Louis-Hippolyte-Lafontaine;
- Congestion omniprésente sur l'A-30.

Pistes de solutions proposées par les participants :

Heureusement, les participants au colloque furent généreux de leurs propositions sur des pistes de solutions possibles.

Voici les suggestions les plus populaires :

- Instaurer des tables de concertations (ou de coordination) pour que les entreprises d'un même parc industriel se parlent et trouvent des solutions en mode collaboratif;
- Harmonisation des tarifs. Simplifier et faciliter les liens entre les différents systèmes de transport. Tarification sociale du transport en commun;
- Favoriser les transports actifs :
 - Aménagement de stationnements pour vélos, de vestiaire, casiers et douches;
- Instauration du télétravail et des heures flexibles :
 - Faire changer les mentalités quant au mode de gestion et de supervision;

- Co-voiturage :
 - Faire la promotion du co-voiturage, montrer des exemples de succès et des pratiques gagnantes;
 - Instaurer des incitatifs financiers pour en garantir le succès;
 - Plusieurs entreprises pourraient se mettre ensemble pour favoriser le co-voiturage;
 - Que les municipalités gèrent elles-mêmes le transport collectif local (Saint-Basile-le-Grand le font);
- Transport collectif
 - Qu'il soit payé par l'employeur;
 - Instaurer la gratuité en dehors des périodes de pointe;
 - Favoriser l'axe Est/Ouest.

Parmi les autres propositions, nous retrouvons :

- Faciliter le transport multimodal :
 - Il sera nécessaire d'obtenir l'appui des municipalités pour en assurer le succès;
 - Mobilisation des acteurs pour parler d'une seule voix (comme Coalition A-30) afin de prioriser les projets et susciter la mise en action des projets;
 - Installation de bornes électriques chez l'employeur;
 - Transport marchandise.
 - Implantation de camions autonomes dans les grands axes routiers;
 - Adapter les équipements pour la circulation nocturne;
 - Livraisons de soir ou de nuit;
 - Implantation des voies réservées par étape :
 - Autobus/taxi;
 - Co-voiturage;
 - Camions lourds;
 - Améliorer l'information accessible au public sur les différents modes accessibles, mais aussi sur ce qui s'en vient (les travaux, les innovations, etc.) ;
 - Délocalisation du personnel pour permettre le travail plus près de leur lieu de résidence.

ALLOCUTION DE LA MINISTRE

Allocution de la Ministre déléguée aux Transports et Ministre responsable de la Métropole et de la région de Montréal, Madame Chantal Rouleau :

Lors de son allocution, madame Rouleau a rappelé l'annonce précédemment faite par son gouvernement d'investissements de 36 milliards de dollars dans le plan québécois des infrastructures 2019-2029, dont 13 milliards pour planification et réalisation projets transport collectif structurant.



Chantal Rouleau

Ministre déléguée aux Transports et
ministre responsable de la Métropole
et de la région de Montréal

Ce qui signifie pour notre région:

Sur l'A-30:

- 2019-2020 asphaltage et marquage pour permettre l'utilisation des autobus sur l'accotement (UAB) de façon plus structurée;
- Début de l'étude opportunité et analyse sur l'A-30;
- Engagement formel à informer la Coalition A-30 sur l'avancement des travaux.

Accès au REM par l'A-30:

- Étude alternative et solutions innovantes pour accéder au REM plus facilement;
- Favoriser l'accès au REM pour les autobus;
- Étudier la possibilité d'instaurer un mode structurant de transport sur le boulevard Taschereau, afin de proposer une solution concurrentielle à l'automobile;
- Études pour déterminer le meilleur transport dans l'axe du prolongement de la ligne jaune;
- Suivi du plan des initiatives de développement du transport collectif (PIDTC) de ARTM;

- Aménagement d'un réseau de voies réservées sur la 116;
- Recondution navette fluviale Pointe-aux-Trembles et le port de Montréal pour l'été 2019.

Réfection du tunnel Louis-Hippolyte-Lafontaine :

Pour contrer les effets de la réfection du tunnel, le ministère compte aménager une UAB sur l'A-20. L'utilisation de ces aménagements devrait être possible dès le début printemps 2020.

Transport marchandise :

Actuellement le transport de marchandises représente 40% des émissions GES. Le gouvernement compte poursuivre le programme éco-camionnage pour favoriser l'utilisation d'équipement de matériel éco énergétique.

En fin d'allocution, la Ministre a souligné la mobilisation de la région et nous invite à poursuivre en ce sens.

ACTIONS À VENIR DE LA CCIRS

Volet information

La CCIRS souhaite devenir un pôle d'information pour les entreprises concernant les différents travaux routiers (tunnel- A-30 – REM – Aménagement RTL)

Exemple d'action :

Nous allons créer une info-Mobilité Rive-Sud sur le site web de la CCIRS, ainsi que sur la page Facebook, pour informer le public et les entreprises sur l'avancement des travaux et sur les entraves et aussi pour partager les présentations du gouvernement, du Réseau de Transport de Longueuil et du REM.

Sensibilisation :

Dans un deuxième temps, la CCIRS souhaite sensibiliser les entreprises sur les modes de gestions et les modes alternatifs quant au :

- Co-voiturage, transports actifs et les incitatifs pouvant être mis en place;
- Changements des heures de livraisons et d'expédition des industries et des entreprises de camionnage;
- Télétravail et les horaires flexibles. Partage de bonnes pratiques et témoignage d'entreprises ayant appliqué ces mesures.

Mobilisation :

Dans un troisième temps, la CCIRS souhaite rallier la Rive-Sud derrière le projet de la ligne jaune.

Un colloque plus vert

En effet, lors de ce colloque la CCIRS en a profité pour faire un événement carboneutre, certifié par l'entreprise LCL environnement. Pour les 170 participants, 1,8 tonne CO₂ ont été émises. 76% des gens ont utilisé l'auto-solo et 24% le co-voiturage. Le taux occupation par véhicule était de 1,13 et les gens ont parcouru une distance moyenne de 45 km aller-retour et ont utilisé 715 litres d'essence. Pour compenser les émissions émises, 25 arbres seront plantés par l'organisme Carbone Boréale.

EN CONCLUSION

Nous souhaitons que ce colloque ait permis à plusieurs entreprises de débiter leur réflexion sur leur responsabilité d'agir pour désengorger le réseau routier. Comme par le passé, la CCIRS restera active dans les dossiers de transport, afin d'améliorer la fluidité sur nos réseaux routiers, et ce, toujours dans une optique de faire de la Rive-Sud une région forte et unie, qui a la capacité d'augmenter son attractivité pour favoriser la croissance économique de la région afin qu'elle contribue de façon significative à l'essor économique du Québec.





MERCI À NOS PARTENAIRES



PRÉSENTÉ PAR

CCIRS

Chambre de commerce &
d'industrie de la **Rive-Sud**

